

Au Fil de l'Eau



Politique pour les emménagements et les déménagements

Vous devez appeler à la résidence Au Fil de l'Eau pour la réservation de votre date avant de confirmer avec la compagnie de déménagement *

Horaire

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Il est important de vous assurer que la compagnie de déménagement avec qui vous faites affaire est réputée, certifiée et assurée. Si vous ne faites pas affaire avec une compagnie de déménagement et vous choisissez plutôt l'aide de votre famille et amis, veuillez prendre note que vous devez avoir vos assurances personnelles en cas de bris ou de dommage fait au bâtiment.

- Il est strictement interdit de prévoir un déménagement ou un emménagement le soir, le samedi ou le dimanche.
- Ceci est aussi valide pour les livraisons de meubles ou autres.
- Les portes du garages seront ouvertes entre 12h00 et 13h00 veuillez en aviser votre déménageur.
- Les déménagement et emménagement se font à partir de la PHASE 3.

Procédure à l'arrivée

À leur arrivée, les déménageurs ou les membres de la famille doivent se présenter à la réception de l'entrée principale et suivre les consignes qui leurs seront données sans aucune exception :

- Remettre son permis de conduire à la réceptionniste (sera remis lorsque le déménagement est complété.
- Un concierge sera assigné pour ouvrir et fermer les portes du garage.
- Aucun équipement ne sera prêté par la résidence.
- Vous êtes responsable de tous les dommages causés à la propriété.
- Le camion ou l'appartement doit être vidé en totalité devant la porte du garage de façon à garder les portes ouvertes un minimum de temps.

Au Fil de l'Eau



Politique pour les emménagements et les déménagements

Déménagement

Étape #1

Les déménageurs descendront les meubles et tous effets du locataire à l'endroit désigné par le concierge dans le garage et s'assureront que l'appartement est vide.

Étape #2

Aviser la réception pour qu'il déverrouille l'ascenseur et qu'il ouvre la porte du garage pour mettre le tout dans le camion.

Emménagement

Étape #1

Vider le contenu du camion à l'endroit désigné par le concierge dans le garage. Lorsque terminé, aviser la réception pour qu'il ferme la porte du garage et bloque les ascenseurs pour monter à l'appartement.

Étape #2

Par la suite ils prendront l'ascenseur pour monter les meubles et tous les effets du locataire dans son appartement.

Lorsque le tout sera terminé, aviser la réception ou par nos intercoms maison, pour une inspection visuelle avec le locataire ou son représentant afin de vérifier qu'il n'y a eu aucun dommage sur les lieux de la résidence. S'il y a des dommages, un constat sera remis au locataire et celui-ci devra signer. Le locataire sera responsable de payer les dommages et devra les réclamer à la compagnie de déménagement par la suite.

Si tout est conforme, la réception remettra le permis de conduire au déménageur. Le but de ce règlement est de bien vous desservir et de respecter le bien-être des locataires de la résidence.